



PARTICIPATION MUTUELLE

UN DOSSIER FONCTION PUBLIQUE

L'Ordonnance du ministère de la transformation et de la Fonction Publique sera présentée au Conseil Commun de la Fonction Publique le 18 janvier prochain.

À compter de cette date, une négociation visant à déterminer ses modalités d'application sera lancée et devra prendre fin le 7 mars 2021.

Elle se tiendra au sein de chacun des 3 versants de la Fonction Publique et NON AU SEIN DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR comme essayent de le faire croire certains...

Pour la Fonction Publique d'État, le premier volet de discussions portera sur la COUVERTURE SANTÉ.
La FSMI-FO, sera représentée par la FGF-FO, majoritaire dans la FPE.

La FSMI-FO avec la FGF-FO pour défendre vos intérêts.

FSMI

FORCE OUVRIÈRE

Fédération de Syndicats du Ministère de l'Intérieur



14 janvier 2021